



DISTRIBUTION DE COUGNOUS - P. 2

CONCERT GOSPEL - P. 8

Conseils communaux - Commune

Ce document ne rend compte que des principales décisions enregistrées lors des derniers conseils communaux. Vous pouvez retrouver la version intégrale et officielle des PV des conseils communaux sur www.olne.be > vie politique > ordre du jour et pv des conseils communaux.

En sa séance publique du 27 juillet, le Conseil communal :

- A pris acte de la démission de Corentin Lenelle du Conseil communal, et son remplacement par Joseph Denooz ;
- A approuvé des comptes 2015 de la RCA (Régie communale autonome) ;
- A lancé un marché public pour la rénovation de la route de Forêt (132.000€ estimés); ainsi que pour le tronçon compris entre le lieu-dit « les 6 chemins » et la rue Faweux (282.238,61 € estimés, dont 197.591,75 € subsidiés);
- A demandé un délai pour proroger l'octroi de subventions concernant le PCA (Plan communal d'aménagement) de la Hazienne;
- A décidé de solliciter des subventions afin de pourvoir à l'engagement d'un Conseiller en Environnement.

En sa séance publique du 25 août, le Conseil communal :

- A approuvé le rapport annuel d'évaluation de l'exécution du Contrat de gestion entre la commune d'Olne et l'asbl Nord-Sud, ainsi que le protocole d'action 2017-2021 entre la commune d'Olne et la commune de Matete (Congo). Il a aussi contrôlé les subventions allouées en 2015 à cette association et décidé de l'octroi d'une subvention de 35.816,20€ pour l'année 2016 (subsidé à 100%);
- A délégué la maîtrise d'ouvrage du circuit d'interprétation du patrimoine prévu au centre du village, à l'asbl «Plus Beaux villages de Wallonie»;
- A approuvé le document « Les principes généraux d'urbanisme à la commune d'Olne », proposé par la CCATM (Commission communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), texte destiné aux candidats bâtisseurs et aux architectes.

Le prochain Conseil communal aura lieu le 19 décembre 2016

NOTRE COMMUNE EST PÉNALISÉE CAR ELLE TAXE TROP PEU!

Le fonds des communes est une enveloppe budgétaire de plus d'un milliard d'euros à répartir entre les 262 communes wallonnes sur la base de critères comme le nombre d'habitants, de logements publics...

Nous avons récemment appris que la Région wallonne avait décidé d'appliquer un critère supplémentaire afin de pénaliser les communes qui taxent peu : les communes dont le taux de taxation additionnel à l'impôt des personnes physique est inférieur à 8% et dont le taux additionnel au précompte immobilier est inférieur à 2600 centimes se voient appliquer une diminution de leur dotation du fonds des communes¹.

Pour Olne cela représente plus de 20.000 euros de moins par rapport au montant qui lui était initialement dû.

Il n'y a pas péril en la demeure pour nos finances communales : cette diminution peut être absorbée sans problème par nos réserves (notre bas de laine). Il n'empêche que cette décision pose question : pourquoi pénaliser les communes qui font le choix responsable de maîtriser leur fiscalité et leurs dépenses ?

A Olne, comme on l'a toujours fait, nous estimons qu'il faut gérer nos finances en bon père de famille et dépenser de manière parcimonieuse les deniers publics. Nous n'entendons donc pas obéir aux souhaits de la région wallonne et continuerons à maintenir la fiscalité à un niveau bas.

Cédric HALIN, échevin des finances

1. A Olne, ces taux sont respectivement de 7,3% et 2150 centimes.



POUR NOS AINÉS PAR NOS ENFANTS DISTRIBUTION DE COUGNOUS

Comme chaque année, le CPAS et l'Administration communale souhaitent présenter leurs vœux aux aînés de notre commune en leur offrant le traditionnel « bonhomme ».

La distribution est organisée par la Commission Locale de Développement Rurale (CLDR) et des bénévoles. Les gâteaux seront offerts à tous les Olnois de 70 ans et plus, par les enfants de nos écoles le **mercredi 18 janvier au cours de l'avant-midi**.

Dans le cas où les enfants n'auraient pas le plaisir de vous rencontrer ce matin-là, pouvez-vous **placer une boîte étanche à côté de votre porte d'entrée** où le cognois pourra être déposé.

Une organisation de la CLDR avec la collaboration des écoles communale et libre

Avec le soutien du CPAS et de la commune d'Olne



CPAS - CLDR



NOUVEAU À OLNE

PRIMES COMMUNALES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

UN CONCEPT SIMPLE ET EFFICACE

Plus que jamais, la commune d'Olne se tourne vers le développement durable en encourageant ses citoyens à effectuer des travaux d'économie d'énergie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme POLLEC et de la Convention des Maires – processus européen de diminution des émissions de gaz à effet de serre (voir plus bas).

Quels travaux sont-ils subsidiés ?

Tous les travaux qui sont déjà encouragés par la Région wallonne : isolation de toitures ou des murs ; audit énergétique, isolation du sol, installation d'une chaudière au gaz naturel à condensation, installation d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire, installation d'une pompe à chaleur chauffage ou combinée, installation d'une chaudière biomasse, installation d'un chauffe-eau solaire.

Comment en bénéficier ?

C'est très simple. Le système consiste à «sur-primer» les primes de la Région wallonne. Vous avez obtenu une prime de la Région wallonne pour des travaux d'économie d'énergie ? Fournissez-en la preuve à l'administration communale via le formulaire ad hoc (disponible sur <http://www.olne.be/administration/reglements-communaux>) dans les 3 mois de la réception de la notification de la Région wallonne.

A combien la prime se monte-t-elle ?

Le montant de la prime communale est égale à 20 % du montant octroyé par la Région wallonne. Il est néanmoins plafonné à 500 € par an et par ménage.

Cette prime est-elle déjà d'application ?

Oui ! Le Conseil communal a validé le règlement (disponible sur <http://www.olne.be/administration/reglements-communaux>). Il est dès lors pleinement opérationnel.

Profitez-en ! Les économies d'énergie, c'est bon pour la Planète, et c'est bon pour le portefeuille.

Dorian Kempeneers, 1^{er} échevin en charge de l'Energie

DES CITOYENS ET DES POLITICIENS OLNOIS, ENSEMBLE POUR LE CLIMAT !

Rappelez-vous, il y a a quelques mois, le Conseil communal d'Olne validait le projet POLLEC (POLitique Locale Energie Climat). Ce programme induisait la signature de la Convention des Maires - processus européen qui prévoit la diminution des émissions de gaz à effets de serre de 20 % entre 2006 et 2020, et de 30 % en 2030 ; et la mise en place d'une politique locale de lutte contre les changements climatiques,

La 1^{ère} étape de ce processus vient de s'achever. Elle consistait en l'analyse de la situation olnoise, afin de définir les secteurs où les efforts seraient les plus efficaces.

Le constat est sans appel. Afin d'atteindre les objectifs climatiques, il faudra agir sur 2 tableaux :

- **augmentation de la production d'énergie renouvelable**, par le recours aux panneaux solaires et à la géothermie ;
- **diminution de la consommation de combustibles fossiles**, principalement en favorisant une bonne isolation des bâtiments.

Afin d'être efficaces, ces interventions devront avoir lieu tant dans les bâtiments publics que dans les bâtiments privés. C'est ainsi qu'une série d'opérations ont déjà été mises en place : isolation de la maison communale, nouvelles primes aux économies d'énergie, ... ; tandis que d'autres seront mises en place prochainement : augmentation du volume de panneaux solaires sur le toit du hall omnisports, achats groupés, ...

Ces réflexions sont menées par un groupe mixte, composé de citoyens et de membres du Conseil communal, qui travaillent ensemble. Merci à eux.

La thématique vous intéresse ? Vous voulez plus d'informations ? Vous souhaitez rejoindre le groupe ? Contactez François Masson – Conseiller en Energie – f.masson@soumagne.be – n° de téléphone : 087/26.02.83

Dorian Kempeneers, 1^{er} échevin en charge de l'Energie



RÉFECTION DU MUR DE GELIVAUX GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE L'ALLIANCE EMPLOI PATRIMOINE ET DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

Ces dernières semaines nous avons reçu deux bonnes nouvelles, la réfection du mur de pierres sèches du hameau de Gelivaux pourra être réalisée car le projet va faire l'objet d'une double subvention :

- le projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet du ministre Maxime Prévot « 16+ alliance emploi patrimoine » ;
- le projet a également été reconnu comme éligible à la subvention « petit patrimoine populaire wallon ».

Ce double subventionnement permettra de terminer la restauration du mur situé à l'entrée du hameau de Gelivaux. Ce mur est un élément patrimonial intéressant car il est réalisé en pierres sèches, technique de construction très spécifique qui n'utilise que de la terre et des moellons de pierre. Des premiers travaux de restauration avaient été entamés en 2014 par la commission locale de développement rural (CLDR) d'Olne avec l'appui financier de la fondation Roi Baudouin. La restauration du mur n'avait néanmoins pas pu être terminée faute de moyens.

La subvention « 16+ alliance emploi patrimoine » a pour objectif de mettre en place une collaboration entre une commune et une école secondaire pour la rénovation d'éléments qui font partie du patrimoine architectural. L'institut Sainte Julienne de Fléron a accepté d'être le partenaire de la commune d'Olne pour ce projet. Cette école propose notamment des formations du deuxième et du troisième cycle secondaire en maçonnerie. Cette subvention servira à engager un formateur spécialisé issu de l'institut du patrimoine wallon (IPW). Ce formateur pourra ainsi apprendre la technique particulière de la maçonnerie en pierres sèches aux élèves de 5^e et 6^e année professionnelle en maçonnerie.

La subvention « petit patrimoine populaire wallon » servira quant à elle à acheter les pierres et à louer l'outillage nécessaire dans le cadre du chantier.

Grâce à cette double reconnaissance, la réfection du mur ne coûtera pas un euro aux finances communales puisqu'elle sera à 100% subsidiée par la région wallonne.

Les travaux débiteront au printemps 2017 et auront une durée estimée de trois semaines.

Cédric HALIN, échevin



On s'est beaucoup occupé des rues ces dernières semaines ; la rue du presbytère à été totalement remise en état avec réfection du revêtement, des filets d'eau et en plus pavement du trottoir, cela prolonge le travail entrepris dans la rue Village et participe à l'embellissement de notre commune.

La rue des tris a également été restaurée et les abords de la salle Théo Dubois sont totalement aménagés.

Durant le mois d'octobre, un important travail de marquage a été réalisé pour la sécurité et pour aménager différents espaces de parking. Attention, certaines places sont prévues avec un temps d'occupation limité et exigent le placement du disque de stationnement. Ce nouveau système est mis en place en vue de rendre ces zones plus accessibles aux personnes qui se rendent dans nos commerces locaux, respectez-les!

Un travail plus discret se poursuit concernant l'ensemble des voiries communales avec une analyse prévisionnelle et des études techniques qui vont conduire à la réfection prochaine de la route de Forêt, de la rue Gorges du loup et l'année prochaine, des rues fosses berger, St Hadelin ainsi que la sécurisation de la rue Riessonsart.

Réaliser des travaux ne se fait jamais sans inconvénients, nous nous en excusons anticipativement et vous remercions pour votre patience.

Ghislain Senden, bourgmestre en charge des travaux

VÉHICULES ABANDONNÉS: N'OUBLIEZ PAS LA TAXE!

Dans notre belle commune d'Olné, le maintien de la qualité paysagère n'est pas un vain mot. Afin de préserver cette qualité, il existe une taxe peu connue, qui vise à lutter contre l'abandon des véhicules, remorques, caravanes, ...

Le montant de cette taxe est de 600€ par an, et concerne tout véhicule sans immatriculation ou hors d'état de marche, visible de la voie publique.

La taxe est due solidairement par le propriétaire du véhicule et celui du terrain.

Vous êtes propriétaires d'un tel véhicule ? Il est visible de la voie publique ?

... N'oubliez pas la taxe !

Plus d'infos ? Rendez-vous sur www.olne.be/documents/administration/reglements-generaux/taxes/400-taxe-vehicules-isoles-et-abandonnes-sur-terrain-prive/file



PRÉSENTATION NOUVEAU CHEF DE CORPS



Le 30 mai 2016, un nouveau chef de corps a rejoint notre zone de police « Pays de Herve » pour un mandat de cinq ans. Après le départ fin 2015 de Michel GOFFARD, la zone vient donc d'accueillir le Commissaire Divisionnaire Vincent CORMAN...

Mais qui est donc ce nouveau responsable de la police du Pays de Herve, qui regroupe 8 communes (Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Olné, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt) ?

Né en 1968, il est marié et père de 3 enfants de 23, 21 et 16 ans. Depuis sa plus tendre enfance, il vit dans la commune de Herve. Au terme de ses études secondaires, il est entré à l'Ecole Royale Militaire où il a effectué des études d'Ingénieur Industriel en construction. Après un parcours d'une quinzaine d'années à l'Armée, où il a endossé diverses responsabilités en tant qu'Officier du Génie, il a rejoint en 2001 la première promotion d'Officiers de la police intégrée. De 2003 à 2016, il a travaillé à la zone de police Vesdre, voisine de la nôtre. Durant un peu plus de 12 ans, il y a exercé plusieurs fonctions de direction, qui l'ont amené à acquérir une large expérience dans divers domaines (gestion du matériel, coordination opérationnelle, police judiciaire, ...).

Présentation :

Chers concitoyens, c'est avec un immense plaisir que j'ai rejoint la zone de police de notre très belle région du Pays de Herve, région que je connais bien et qui me tient particulièrement à cœur puisque j'y vis depuis plus de 40 ans.

J'ai la chance d'arriver à la tête d'une zone de police qui fonctionne bien. Toutefois, dans une démarche d'amélioration du fonctionnement de l'organisation, je vais brièvement vous faire part de quelques éléments, essentiels à mes yeux, pour offrir à la population et aux autorités le service de qualité qu'ils sont en droit d'attendre de leur police.

Tout d'abord, je souhaite renforcer la **proximité** de notre service de police avec sa population. A cet effet, je serai particulièrement attentif à la bonne **qualité des contacts** avec nos concitoyens. Nos policiers doivent être disponibles, accessibles, faire preuve d'empathie, de convivialité et être orientés vers la résolution des problèmes. La **visibilité** policière fera également l'objet d'une attention toute particulière ; celle-ci passera par l'augmentation de la présence effective des policiers en rue. Par cette présence en véhicule, mais aussi à pied ou à vélo, nos policiers renforceront les liens qui unissent la police à sa population, car le citoyen doit pouvoir rencontrer la police dans son quartier, à la sortie de l'école, lors des festivités, soit partout où la vie s'anime...

La police se doit d'être toujours plus professionnelle et performante. C'est pourquoi je veillerai à développer une stratégie de gestion qui misera sur les synergies et le **travail en partenariat**. Avec d'autres services de police bien sûr, mais aussi avec divers partenaires externes et avec la population elle-même. Par ailleurs, la qualité du travail et le professionnalisme des collaborateurs de notre zone de police retiendront toute mon attention. Dans cette optique, je veillerai à **optimiser l'organisation zonale** et la **coordination** entre les différents services.

Pour atteindre ces exigences de qualité, le personnel de notre zone de police est, de loin, notre plus importante ressource. Il est dès lors indispensable de miser sur le **potentiel humain** de ces collaborateurs, en veillant à développer leurs compétences, leur bien-être, leur motivation et leur implication.

Enfin, toutes ces attentions ne seraient rien, si nous ne veillons pas à établir une relation de collaboration constructive, mais surtout de **confiance** et de **transparence**, tant avec les autorités administratives (Bourgmestres) et judiciaires (Procureur du Roi) qu'avec l'ensemble du personnel.

Je prends la pleine mesure des nombreux défis à relever durant les cinq prochaines années, dans une région festive et frontalière, accueillant une multitude d'événements et de nombreux touristes chaque année, mais soyez assurés que je mettrai toute ma conviction, mon expérience et mon énergie pour œuvrer à garantir votre sécurité et votre qualité de vie.

MERCI POUR CES ANNÉES ET BONNE ROUTE!

Si la vie d'une Commune est faite de départs et d'arrivées, il est des séparations qui sont plus douloureuses que d'autres. Surtout quand celui (celle) qui part est un pilier de la maison depuis de nombreuses années.

En effet, après 33 ans de carrière en nos murs, **Madame Tops** a atteint le seuil de la pension.

Mme Tops s'occupait de la gestion transversale de l'administration communale. Elle gérait le personnel et chapeautait entre autres les services taxes et finances. Elle a également dépanné à de nombreuses reprises en assumant ponctuellement la charge de Directeur général lorsque celui-ci devait être remplacé.

C'est donc une nouvelle vie qui s'offre à elle. Nouvelle vie dans laquelle nous lui souhaitons beaucoup de joie.

Si le départ de M^{me} Tops était prévu, préparé et sa remplaçante engagée depuis plusieurs mois, ce n'est pas le cas de celui d'une autre cheffe de service. **Madame Henrard**, en charge du service animation et communication a également fait ses valises pour relever un nouveau défi professionnel dans la commune où elle réside. A elle aussi, nous souhaitons bon vent. Elle sera remplacée dans les prochains mois.

Au vu de ces départs, plus ou moins attendus, c'est une nouvelle organisation interne qui doit se mettre en place. L'ensemble des services se mobilise pour que cette situation ne soit pas préjudiciable aux Olnois, à qui nous demandons patience et compréhension.

Dorian Kempeneers, 1^{er} échevin en charge de la Communication

JOURNÉE DE L'ALLEMAND

Le 28 octobre dernier, les élèves de l'école communale d'Olne ont eu la chance de participer à la «journée de l'allemand» organisée par la Maison des Langues à Liège. Lors de cette sortie, ils ont eu l'opportunité de participer à différentes activités pensées par des spécialistes de l'apprentissage des langues : jeux, chansons, légendes et rallye dans la ville, en allemand bien entendu! Une belle occasion de tester leurs connaissances et de s'amuser.

Les élèves de Saint Hadelin, eux, participent à un tournoi d'allemand en quatre manches réparties sur l'année scolaire.

Nous les encourageons vivement! Bravo à tous ces élèves motivés!



Votre habitation est isolée? C'est bien !
Mais vivez-vous dans un air sain ?
Un moniteur Climi peut vous le montrer.

**Climi surveille la qualité de l'air intérieur de tous
les espaces de vie**

Pour la santé de vos enfants, les écoles Communales de Olne sont équipées de moniteurs Climi.



www.climi.be
info@climi.be
0475 681154
Olne



BREVET DU CYCLISTE:

Les élèves de 6^{ème} de l'école apprennent à circuler sur la route encadrés par le professeur d'éducation physique et un moniteur de l'a.s.b.l. Provélo.

Pour obtenir le brevet du cycliste les élèves doivent parcourir seuls un circuit sur les routes du village (25 octobre 2016).



- **Donner du sens à l'apprentissage du code de la route.**

En classe les leçons sur le code de la route prennent tout leur sens et sont l'opportunité d'aborder bon nombre de matières en parallèle: spatialisation, verbaliser, écouter, écriture, lecture de plan, analyse de textes...

- **Initier à la mobilité douce en soutenant les déplacements à vélo vers l'école.**

Rendre le chemin de l'école prioritaire aux vélos. Utopie ? ...

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS EN FORMATION SUR LE THÈME DES INTELLIGENCES MULTIPLES

Cette année scolaire, dans le cadre d'un plan de formation qui met l'accent sur la différenciation de l'apprentissage, l'équipe éducative a choisi de se former sur le concept des intelligences multiples.

Les deux journées de formations vécues en octobre étaient animées par madame Françoise Roemers-Poumay, institutrice de formation et formatrice spécialisée dans la pédagogie des « Octofun » ou intelligences multiples qui vise à stimuler le potentiel de chaque enfant dans différentes directions: avec le corps; la musique; nous-mêmes; les autres; les mots; le visuel et le spatial; la logique et les nombres et enfin la nature.

Riches des exemples d'activités testées en formation, l'équipe a décidé d'en faire profiter les enfants dès à présent en adaptant certaines démarches d'apprentissages de manière à rendre les élèves plus acteurs.



Pour ces derniers, la théorie se concrétise par la représentation de différentes boules d'énergie colorées propres à chaque type d'intelligence. Un des enjeux est de faire prendre conscience aux apprenants qu'ils ont en eux un potentiel à découvrir et à exploiter dans chaque domaine d'apprentissage. Cet objectif n'est évidemment pas nouveau mais la manière de l'aborder nous semble très intéressante et porteuse pour les enfants et les adultes d'aujourd'hui et de demain.

Pour l'équipe éducative,
Ivan Baguette, directeur



A L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE,

LA COMMUNE D'OLNE VOUS INVITE À UN

CONCERT DE *gospel*

ANIMÉ PAR LE GATE,
COMPOSÉ D'UNE DIZAINE DE VOIX



Samedi 10 décembre À 20 HEURES
À L'ÉGLISE SAINT SÉBASTIEN D'OLNE

ENTRÉE GRATUITE



URNE AU PROFIT DES ENFANTS ATTEINT DE LA DRÉPANOCYTOSE

INFO
Administration communale d'Oline > 087/26.02.81 ou info@olne.be



BRAVO ET MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS ET ORGANISATEURS DES 201 PETITS-DÉJEUNERS OXFAM

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du 2^{ème} petit déjeuner OXFAM d'OLNE :

- Les 19 bénévoles sans qui rien n'aurait pu avoir lieu
- Les 137 participants qui sont venus partager un bon moment de convivialité
- Et 1 généreuse donatrice qui n'a pu participer mais a quand même mis une pierre à l'édifice

MERCI à vous

Anne-Marie et Danièle

Nous en profitons pour vous annoncer déjà la prochaine date des petits déjeuners OXFAM :
le dimanche 19 novembre 2017 !

Vins bio



& naturels

SALON DES VIGNERONS Olné

Salle Théo Dubois

**Sam 3 & Dim 4
décembre '16**

www.salondesvignerons.be
Samedi de 11 à 20h - Dimanche de 11 à 19h

Organisé avec le soutien de la commune d'Olné



VENTE ET PLACEMENT DES SAPINS

LE DIMANCHE 11 DECEMBRE 2016



Prix du sapin : 9 €

Réservation des sapins avant le 10 décembre auprès de
Sylva Baba au 087/26 80 33 ou 0471/27 46 49

Par courriel à jpbaba@skynet.be

**Pour les habitants des rues du Village, du Presbytère et des
Combattants**

La confrérie du lev'gos se fera un plaisir de le fixer à la façade
de votre maison **le dimanche 11 décembre**

Pour les autres rues, quartiers et hameaux de la commune

Livraison le samedi 10 décembre (après-midi) dans toute
la commune sur simple demande avant le 9 décembre à Sylva
Baba (voir ci-dessus)

Frais de livraison : 1 € par livraison

Agenda

Dates	Activités	Lieu	Organisation
Décembre			
Samedi 3	19h00: Souper du VCOM	Centre sportif	VCOM - M. Lapierre 0473/522.331
Samedi 3 et Dimanche 4	Salon des Vignerons	Salle Théo Dubois	M. Charlier 0473/56.97.54 ou info@salondesvignerons.be
Samedi 10	20h00: Concert de gospel - GRATUIT	Eglise d'Olné	Administration communale - 087/26.02.72
Samedi 10	Cave à bières	Maison des Jeunes de Saint-Hadelin	0494/26.03.36
Dimanche 11	10h00: Jogging A travers Olné	Centre sportif	Courir pour le Plaisir - M. Mordant 0496/176.027
Dimanche 11	Placement des sapins dans le village	Olné	Confrérie du lèv'gos - M ^{me} Baba 087/26.80.33 ou 0471/27.46.49
Lundi 12	19h30: Formation-réflexion autour de la « génération sandwich » - GRATUIT	Salle des Conseils	Bibliothèque d'Olné - M ^{me} Longdoz 087/64.65.49 ou patricia.longdoz@skynet.be
Vendredi 16 et Samedi 17	Marché des saveurs	Salle Théo Dubois	Comité des Jeunes - M. Baar 0496/61.64.60
Samedi 17	Permanence sociale	Salle des Conseils	PS - M. Mullens 0499/64.64.48 mullenspatrick@gmail.com
Lundi 19	Conseil Communal	Salle des Conseils	Administration communale
Janvier			
Dimanche 1 ^{er}	Bal de l'An neuf	Salle Théo Dubois	Comité des Jeunes - M. Baar 0496/61.64.60
Vendredi 13	Mérites sportif et communaux	Salle Théo Dubois	Administration communale - 087/26.02.72
Mercredi 18	Distribution des cougnous aux personnes âgées	Olné	CPAS - 087/26.78.89
Vendredi 20	16h45 - 20h00: Collecte de sang	Ecole communale d'Olné	Croix rouge - M. Delsem 087/26.70.42 - delsem@hotmail.com
Samedi 21	Dès 17h15: Fête de la Saint Sébastien	Eglise d'Olné et Salle Théo Dubois	M. et M ^{me} Klarzynski-Darimont 087/26.83.52 ou Fabrique d'église - M. et M ^{me} Straet-Legros 087/26.84.32
Vendredi 27	Dès 19h30: Tournoi de belote	Local patro	Patro - 0475/31.60.53 ou asbl.patro@gmail.com
Samedi 28	Dès 19h00: Vœux d'Olné Demain et du MR d'Olné	Salle Théo Dubois	Olné Demain - M ^{me} Klarzynski-Darimont 087/26.83.52
Février			
Samedi 18	Soirée italienne	Salle Théo Dubois	Groupe «Projet Mokamo» - M. Jean-Pierre Mergeai 0498/68.93.03 jomergeai@yahoo.fr
Dimanche 19	Carnaval des enfants	Salle Théo Dubois	Comité scolaire - Florence KUTA 0479/407.267 florence_savelberg@skynet.be

NOUVEAU à OLNÉ

MMB
MENUISERIE
 INTERIEUR - EXTERIEUR

Michaël Bury
 0475/95.87.61.
mmbmenuiserie@gmail.com

Chassis PVC **SCHÜCO**
Chassis ALU **aliplast**
 ALUMINIUM SYSTEMS
Chassis BOIS
Portes de garage **HORMANN**
Volets
Portes intérieures
Cuisines équipées
Placards
Dressings , ...
Fabrication BELGE

DEVIS GRATUIT

ART & JARDINS

HUBERT LEMPEREZ
 RUE VILLAGE 88 D
 4877 - OLNÉ

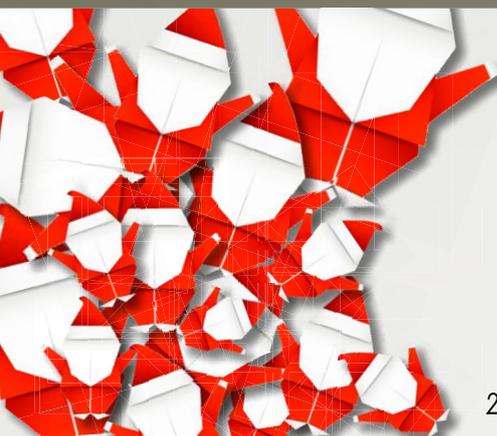
0476/61.11.09

ARTETJARDINS@SKYNET.BE

Conception & plan
Vue 3D de votre jardin
 Terrasses en bois
 Terrasses en pierre
 Terrassement
 Empierrement
 Murets

Pavages
 Escaliers
 Plan d'eau
 Clôtures
 Plantations
 Abattage & élagage
 Taille,...

Créateur & Entrepreneur de jardins depuis 1997



Services Maintenance

Activités de soutien aux entreprises et aux particuliers

Chaleureux remerciements à tous nos clients pour leur confiance et tous nos **vœux** de **joie**, **bonheur** et **santé** pour **2017**

Claudy et Muriel - Gsm : 0495/15.78.44

2 Olnois au service des habitants d'Olné, de Saint-Hadelin et des hameaux voisins.

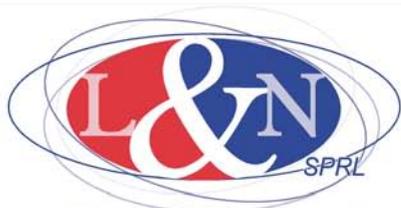


*Merci pour votre confiance
et meilleurs vœux pour 2017*

Etienne Dejong 0498 83 69 53



ED Services



Chauffage - Sanitaire

- Installation et rénovation de chauffage central
- Aménagement de salle de bain
- Plomberie
- Débouchage
- Entretien & dépannage 7/7
- Installateur gaz naturel habilité
- Contrôle de réservoir au mazout par dépression
- Panneaux solaires
- Chaudière à bois

Hugues Lambion 0475-22 43 52 | Benoît Notteborn 0477-85 61 54
Rue des Artisans 27 à 4877 Olné | T. 04-368 97 57 | F. 04-368 97 49 | info@Inchauffage.be

www.Inchauffage.be



NE FAIT PAS DE L'IMMOBILIER QUI VEUT !

2 OBLIGATIONS LÉGALES :



Être membre de l'Institut des Professionnels de l'Immobilier Belge avec l'obligation de cours de mise à jour chaque année. Mon numéro : 102.421



Être assuré en responsabilité civile. Je suis assuré chez AXA pour un montant de 1.250.000 €.

MARCEL HIGNY 0474/32 12 51

Demandez ma charte de travail complète :

- Evaluation gratuite
- Je m'occupe de tout !
- Prestation : 2,50% + TVA = 3,025%
- Demandez-moi des références près de chez vous !

Funérailles - assurances obsèques - assistance en formalités après funérailles

- ▶ organisation de funérailles
- ▶ service personnalisé
- ▶ mortuaire à domicile
- ▶ rapatriement tous pays
- ▶ équipe dévouée
- ▶ assurances obsèques
- ▶ assistance en formalités après funérailles
- ▶ budget adapté à chacun



centre funéraire **Dethier**

Nous sommes à votre disposition
24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
N'hésitez pas à nous contacter au numéro

04 336 59 29

Rue Emile Vandervelde 502
4610 Bellaire

04 343 76 10 | 04 342 79 74

dethier@dela.be

www.centrefuneraire-dethier.be